

FICHE D'INSCRIPTION

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

Téléphone :

Courriel :

Lieu de travail :

Formation prise en charge par l'employeur ?

Oui Non

Cette formation doit être accompagnée d'un CV et d'une lettre de motivation d'une page.

A envoyer à fredmahouele@gmail.com

TARIFS : 500.000 FCFA (si prise en charge individuelle), 1.000.000 FCFA (si prise en charge par l'employeur)

L'IFMV a un accord-cadre avec le ministère délégué auprès du ministre de l'intérieur de la décentralisation et du développement local, chargé de la décentralisation et du développement local.

**Par la formation,
venez façonner
le futur du
travail.**



**LIEU DE LA FORMATION :
UNIVERSITE DENIS SASSOU-NGUESSO
V964+Q3F BRAZAVILLE
CONGO-BRAZAVILLE**

**PERMANENCE : TOUS LES LUNDIS A
L'UDSN 10H-17H**

**FREDMAHOUELE :242 06 853 53 02
FREDMAHOUELE@GMAIL.COM**



**École nationale
d'administration publique**

**ETRE ACTEUR DANS LE
MANAGEMENT DES
PROJETS D'UNE
COLLECTIVITÉ LOCALE**



OBJECTIFS

Consolider et réactualiser les connaissances et les compétences des acteurs des collectivités locales dans la perspective de la décentralisation ;

Apporter les compétences à des futurs responsables des projets désireux de se forger un savoir-faire dans le champ du développement local et de l'ingénierie des projets territoriaux ;

Rendre opérationnels des professionnels et des élus oeuvrant dans les collectivités locales.

DEMARCHE

La formation est une formation/action. C'est ainsi que chaque participant devra, dans la mesure du possible, proposer un projet lié à sa collectivité ou sa structure pour mettre en place une action auprès des jeunes ou des familles. Ce travail sera pris en compte par le jury final. (Un collectif de l'IFMV et l'université accompagneront chaque stagiaire).

SELECTION

Sur dossier et entretien : 27/28/29 Février 2024 (un dossier est à retirer et une convocation vous sera envoyée.)

Clôture le 25 Février 2024

Les frais de dossier s'élèvent à 30 000 CFCA

JURY EN FIN DE FORMATION

Soutenance du rapport de stage (une vingtaine de pages) se fera auprès de trois membres du jury (un formateur, un professionnel et un professeur de l'université)

Dates : date à définir en mai 2025

Modules transversales et obligatoire pour le certificat de qualification de 1 à 6 inclus.

Module 1 : s'approprier les outils de communication, savoir se constituer un réseau et l'animer, savoir travailler en équipe et créer des fiches de poste en fonction des compétences demandées 40H ; 6/7/8 et 10/11 mai 2024 Pr Brice Mankou, Mme Joëlle Gellert

Module 2 : animation territoriale, pratiques et cultures pro. 40h ; Du 10 au 14 juin 2024 Thierry Tassez, Pr Brice Mankou

Module 3 : approches méthodologiques de recherche en sciences sociales et techniques d'enquête et méthodes de recueils de données sur le terrain 40h00 ; 1 au 5 juillet 2024 Pr Damase NGouma, Pr Brice Mankou

Module 4 : connaissance cycle des projets territoriaux et ingénierie projets ainsi que politique de la ville 40h ; 30 septembre au 4 octobre 2024 Dr Christian VAZ Milébé, M. Justin Mambiki et Pr Brice Mankou

Module 5 : cadre juridique et règlementaire de la décentralisation du développement local 30h ; 2 au 6 décembre 2024 Pr Brice Mankou, Dr Corneille Moukala Mokoko, Pr Marc Richevaux

Module 6 : Etudes appels à projets et différentes modalités de financement 20h. 16 et 17 décembre 2024 en visio conférence Dr Christian VAZ Milébé

Modules à options au choix du candidat de 7 à 10 (il faut en choisir minimum 1 pour prétendre à l'examen du diplôme)

Module 7 : connaissance anthropologique des sociétés Bantu et Kongo et approches théoriques de la question sociale et de l'exclusion 40H ; 6 au 10 janvier 2025 Pr Brice Mankou

Module 8 : marché du travail et insertion des jeunes dans les quartiers 30h ; 3 au 7 février 2025 Jean Luc Leroux, Justin Mambiki.

Module 9 : gestion conflits 30h ; 10 au 14 mars 2025 Mme Joëlle Gellert

Module 10 : Les élus : acteur de la politique de projets de coopération pour aller à la reconquête de territoires nouveaux. Comment financer les projets de coopération internationales ? 40h (uniquement pour ceux qui ont un mandat d'élu ou qui exercent des fonctions d'administrateurs – Maires ou de Président de communautés urbaines) 10 au 14 mars 2025 Pr Brice Mankou

INTERVENANTS

Pr Brice Arsène Mankou Directeur Général IFMV. Docteur en sociologie urbaine et sociologie des migrations Université de Lille. Professeur associé à l'université de Laval, Québec, Canada.

Pr Marc Richevaux Magistrat Honoraire. Ancien Président du Tribunal de Lille. Maître de conférences Emérite. Président de l'IFMV

Dr MILEBE-VAZ Christian Docteur en finances publiques Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Enseignant-chercheur Université Paris Cité et Ecole polytechnique.

Madame Joelle Gellert Cadre fonctionnaire d'Etat honoraire. Professeure vacataire université Paris XII, Créteil. Directrice formations IFMV.

Dr Corneille Moukala Mokoko Docteur en Droit de l'université catholique d'Afrique Centrale. Magistrat. A été Procureur Général près la cour d'appel de Brazzaville.

Pr Damase NGouma Directeur Institut Supérieur des Sciences Géographiques, Environnementales et Aménagement (ISSGEA) Université Denis Sassou Nguesso. Maître de conférences de géographie humaine et économique.

M. Jean Luc Leroux A été Directeur mission locale de Saint Omer pendant plus de 30 ans. Chargé de mission insertion jeunes auprès du Directeur général de l'IFMV.

M. Justin MAMBIKI Détenteur d'une Maîtrise en Géographie université Marien Nguabi. Chargé de mission développement local et ruralité auprès du Directeur général de l'IFMV.